



DRK
Philippe Laporte,
directeur général
des services
de la communauté
d'agglomération
de Bergerac

Le très ancien Nouveau monde

Nous voilà dans ce beau « Nouveau monde » où l'on peut désormais remplacer des fonctionnaires qui se sont dédiés aux métiers des collectivités locales par des contractuels. Et on est priés de croire qu'il ne s'agit ni d'enterrer le statut, ni d'en finir avec le service public.

Enfin! Nous y étions. Nous avons basculé dans le Nouveau monde. Nous étions presque libérés du carcan passéiste de vieilles règles injustifiées et inutiles. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel avait été adoptée le 1^{er} août. Chacun pouvait désormais être recruté sur la base d'un diplôme Bac + 5 pour être haut-fonctionnaire, sans exclusivité, même sans aucun rapport avec le métier.

Ceux qui savent

Il n'était pas nécessaire d'attendre une loi globale sur la fonction publique qui aurait été pervertie par des gens qui connaissent le dossier. Il était mieux d'introduire un cavalier dans un texte sans aucun rapport. Le temps est aux amateurs flamboyants, comme pour CAP 2022, qui savent ce qui est bon car ils ont la foi, celle de la blancheur immaculée du charbonnier. On nous le dit, on nous l'écrit: il ne s'agit pas d'être dans une logique d'extinction du statut. Pas du tout! C'est limpide. Il faut vraiment ne rien comprendre. Il y a déjà aujourd'hui plus de 30 % d'agents occupant des emplois fonctionnels qui ne sont pas des fonctionnaires territoriaux. En ouvrant davantage, en passant à 40, 50 %, voire davantage, ce n'est pas contre le statut, c'est pour avoir une « pluralité de compétences ». Cela ne signifie pas que les fonctionnaires sont incompétents, non, mais c'est pour avoir d'autres compétences, celles qui n'ont rien à voir avec

ce métier. Pas besoin de vérifier. On vous dit qu'ils savent. Des gens qui ont appris les finances publiques, les ressources humaines, les marchés publics et qui ont réfléchi aux questions d'éthique, ces pauvres valeurs du service public, sont encombrés de tous ces savoirs démodés. Place à la liberté, au modernisme!

Je ne crois pas

Personne ne peut imaginer que la direction d'une collectivité entre dans la catégorie d'un contrat de mission. Il faut avoir l'esprit tordu et être mal renseigné des derniers événements qui ont montré toute l'étendue de la grandeur de l'esprit de responsabilité des rédacteurs des lois. Si des textes existent, s'ils ont été modifiés, ce n'est pas pour s'en servir, c'est évident... Je ne crois pas que les employeurs territoriaux basculeront dans un recrutement intégral de contractuels. C'est une croyance. C'est rassurant. Quand on disait que jamais Gaz de France ne serait privatisé, vous avez eu raison de le croire. Là, c'est pareil.

Je ne crois pas. Voilà, nous avons bien travaillé, pour le bien de notre pays. Grâce à ce modernisme anomique, les choses iraient mieux, c'est certain. Demain. Ayez la foi! Grâce à la pertinence de notre vision, les choses seraient mieux gérées, à moindre coût et plus efficacement. Cette future parousie va arriver, c'est certain. Comme les autres. Il restait juste à espérer que le génie législatif ne soit pas contrarié par les visions rétrogrades des neuf locataires de la rue de Montpensier. Et bien ces archaïques ont censuré ces dispositions le 4 septembre.... Avec l'Ancien Régime, c'était mieux. Un savait pour les autres. Nous avons parfois cette nostalgie... ♦

Ceux qui ont appris les pauvres valeurs du service public sont encombrés de tous ces savoirs démodés



Une nouvelle rubrique en ligne dédiée au management



la bonne formule managériale

- Des outils et contenus pratiques mis au point et rédigés par des auteurs spécialistes du management territorial : journalistes, consultants, managers territoriaux. → *Renforcez votre expertise grâce au réseau de La Lettre du cadre.*
- Des formats variés avec des tests, des vidéos, des moocs, des guides pratiques... → *C'est chaque jour un nouvel outil à votre disposition.*
- Des contenus courts, stratégiques, opérationnels, faciles d'accès... → *Allez droit au but pour gagner du temps.*

Abonnez-vous sur www.lettreducadre.fr